

**Centre d'aide aux victimes  
d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexes	16 - 17

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 102  
500, ave Jacques-Cartier  
Chandler (Québec)  
G0C 1K0

T 418 689-2683

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de  
la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons dont il est impossible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 mars 2024 et 2023, et de l'actif net aux 1er avril 2023 et 2022 et aux 31 mars 2024 et 2023. Par conséquent, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

1

Chandler  
Le 4 juillet 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130692

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Ministère de la Justice du Québec		
Financement de base	1 039 960	817 020
Programme enfant témoin et autres vulnérabilités	67 938	81 442
Programme de mesures de rechange général (PMRG)	9 101	8 888
Tribunal spécialisé	91 432	
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA)	532	8 424
Subvention fédérale - 20e anniversaire	5 000	
Contributions pénales	563	500
Dons	650	3 120
Intérêts	16 684	9 336
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	2 923	2 758
	<u>1 234 783</u>	<u>931 488</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales (annexe A)	1 038 900	816 770
Frais d'administration (annexe B)	101 207	76 609
Frais de bureau (annexe C)	25 812	22 935
Frais de logement (annexe D)	64 856	57 138
Frais d'activités (annexe E)	24 138	12 847
Autres frais (annexe F)	4 481	4 638
	<u>1 259 394</u>	<u>990 937</u>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<u>(24 611)</u>	<u>(59 449)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

				2024	2023
	Affecté	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	35 931	8 255	(53 752)	(9 566)	49 883
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(7 672)	(1 222)	(15 717)	(24 611)	(59 449)
Solde à la fin	28 259	7 033	(69 469)	(34 177)	(9 566)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(24 611)	(59 449)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 145	4 306
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(2 923)	(2 758)
	<u>(23 389)</u>	<u>(57 901)</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Autres créances	6 142	(4 791)
Frais payés d'avance		2 982
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	27 355	7 087
Apports reportés	106 075	60 547
	<u>139 572</u>	<u>65 825</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	116 183	7 924
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19 844)	
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	19 844	
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<u>116 183</u>	7 924
Trésorerie au début	<u>250 780</u>	<u>242 856</u>
Trésorerie à la fin	<u>366 963</u>	<u>250 780</u>
<b>TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	53 297	6 120
Encaisse - comptes Avantage entreprise	313 666	244 660
	<u>366 963</u>	<u>250 780</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Situation financière

au 31 mars 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	53 297	6 120
Encaisse - comptes Avantage entreprise	313 666	244 660
Autres créances (note 4)	<u>3 684</u>	<u>9 826</u>
	370 647	260 606
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>30 388</u>	<u>14 689</u>
	<u>401 035</u>	<u>275 295</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Autres dettes de fonctionnement (note 7)	91 445	64 090
Apports reportés (note 8)	<u>320 412</u>	<u>214 337</u>
	411 857	278 427
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>23 355</u>	<u>6 434</u>
	<u>435 212</u>	<u>284 861</u>
<b>ACTIF NET NÉGATIF</b>		
Affecté (note 3)	28 259	35 931
Investi en immobilisations	7 033	8 255
Non affecté	<u>(69 469)</u>	<u>(53 752)</u>
	<u>(34 177)</u>	<u>(9 566)</u>
	<u>401 035</u>	<u>275 295</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et d'offrir réconfort et soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours ainsi que du processus judiciaire, de les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels, de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature et les administrer et d'organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Revenus d'intérêts*

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés, ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate), sont évalués à la juste valeur, qui est dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles (suite)

##### Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %
Logiciels	30 %

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, l'organisme a affecté une somme totalisant 35 931 \$ pour les projets spéciaux. Au cours de l'exercice, avec le consentement préalable du conseil d'administration, l'organisme a utilisé une somme totalisant 7 672 \$ aux fins prévues. L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. L'encaisse - comptes Avantage entreprise est destinée à honorer les obligations liées aux apports reportés et à l'actif net affecté.

### 4 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	3 295	5 994
Autres	389	3 832
	<u>3 684</u>	<u>9 826</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		Valeur comptable nette
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	\$
Mobilier	58 053	33 555	24 498
Matériel informatique	41 555	35 876	5 679
Logiciels	2 447	2 236	211
	102 055	71 667	30 388
			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier	38 209	31 935	6 274
Matériel informatique	41 555	33 442	8 113
Logiciels	2 447	2 145	302
	82 211	67 522	14 689

### 6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 65 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5,00 % (12,20 %; 11,70 % au 31 mars 2023) et est renégociable annuellement.

### 7 - AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Vacances à payer	86 114	64 008
Charges sociales à payer	5 331	82
	91 445	64 090

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

### 8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées, qui en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	214 337	153 790
Montants encaissés au cours de l'exercice	294 922	159 300
Montants constatés aux résultats	(169 003)	(98 753)
Montants constatés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(19 844)</u>	
Solde à la fin	<u><u>320 412</u></u>	<u><u>214 337</u></u>

### 9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles proviennent d'apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont amortis aux mêmes taux que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	6 434	9 192
Montants encaissés au cours de l'exercice	19 844	
Amortissement	<u>(2 923)</u>	<u>(2 758)</u>
Solde à la fin	<u><u>23 355</u></u>	<u><u>6 434</u></u>

### 10 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

L'encaisse - comptes Avantage entreprise et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2024

---

### **10 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

### **11 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en mars 2027, à verser une somme de 120 511 \$ pour un bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 39 444 \$ en 2025, à 40 166 \$ en 2026 et à 40 901 \$ en 2027.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>		
Salaires	878 211	697 369
Salaires - vacances courues	22 108	7 187
Charges sociales	138 581	112 214
	<u>1 038 900</u>	<u>816 770</u>
	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Frais de déplacement	74 046	55 727
Documentation et abonnement	399	737
Associations et cotisations	2 933	3 102
Assurances	6 340	5 431
Honoraires professionnels	11 083	4 192
Formation	6 406	5 224
Frais de recrutement		2 196
	<u>101 207</u>	<u>76 609</u>
	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		
Impressions	1 337	3 132
Location d'équipements	630	632
Papeterie et fournitures de bureau	10 385	5 074
Entretien et réparations informatiques	2 528	2 135
Publicité et promotion	896	2 223
Télécommunications	10 036	9 739
	<u>25 812</u>	<u>22 935</u>
	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b>FRAIS DE LOGEMENT</b>		
Entretien et réparations	8 891	7 282
Loyer et frais afférents	55 965	49 856
	<u>64 856</u>	<u>57 138</u>



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS D'ACTIVITÉS</i></b>		
Bénévoles	543	460
Conseil d'administration	3 403	2 456
20e anniversaire	11 928	
Reconnaissance	592	430
Projet spécial - Programme enfant témoin et autres vulnérabilités	1 643	6 763
Projet spécial - Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA)	1 679	2 738
Projet spécial - Tribunal spécialisé	4 350	
	<u>24 138</u>	<u>12 847</u>

	<b>ANNEXE F</b>	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<b><i>AUTRES FRAIS</i></b>		
Frais bancaires	336	332
Amortissement des immobilisations corporelles	4 145	4 306
	<u>4 481</u>	<u>4 638</u>